



Conseil économique et social

Distr. limitée
25 avril 2014
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Cinquante-huitième session

10-21 mars 2014

Point 3 a) ii) de l'ordre du jour

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle » : réalisation des objectifs stratégiques, mesures à prendre dans les domaines critiques et autres mesures et initiatives : thème de l'évaluation : accès et participation des femmes et des filles à l'éducation, à la formation, à la science et à la technologie, y compris pour la promotion de l'égalité d'accès au plein emploi et à un travail décent

Accès et participation sur un pied d'égalité des femmes et des filles à l'éducation dans les domaines de la science, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques

Résumé de l'animateur

1. Le 18 mars 2014, la Commission de la condition de la femme a organisé un échange de vues afin d'évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre des conclusions concertées sur l'accès et la participation des femmes et des filles à l'éducation, à la formation et à la science et à la technologie, y compris pour la promotion de l'égalité d'accès au plein emploi et à un travail décent, qu'elle a adoptées en 2011 à sa cinquante-cinquième session (voir [E/2011/27-E/CN.6/2011/12](#)).

2. Dans les conclusions concertées, la Commission a formulé une série de recommandations visant à prendre des mesures dans les six principaux domaines ci-après : a) renforcement de la législation, des politiques et des programmes nationaux; b) élargissement de l'accès et de la participation des femmes et des filles à l'éducation; c) développement d'un enseignement et d'une formation de qualité, notamment dans le domaine de la science et de la technologie, tenant compte des sexes; d) appui au passage de l'éducation au plein emploi et à un travail



décent; e) amélioration de la stabilité des effectifs féminins et de leur progression de carrière dans les domaines des sciences et techniques; et f) adaptation des sciences et des techniques aux besoins des femmes.

3. L'échange de vues a été organisé sous forme de deux tables rondes tenues le 18 mars 2014. La première, qui a eu lieu le matin, a porté sur les domaines a) à c), notamment l'accès et la participation sur un pied d'égalité des femmes et des filles à l'éducation dans les domaines de la science, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques. La deuxième, qui a eu lieu l'après-midi, a porté sur les domaines d) à f), notamment sur l'emploi des femmes dans les domaines précités et les mesures visant à adapter les sciences et techniques aux besoins et aux priorités des femmes et des filles (voir le résumé de l'animateur publié sous la cote [E/CN.6/2014/INF/5](#)).

4. L'échange de vues a été animé par le Vice-Président de la Commission, Carlos Garcia Gonzalez (El Salvador). Sont intervenues : Gloria Bonder (Argentine), Directrice des études sur les femmes, la société et les politiques à la faculté latino-américaine des sciences sociales (Facultad Latinoamericana de Ciencias Sociales); Njideka Harry (Nigéria), Présidente et Administratrice de Youth for Technology Foundation; Leigh Ann DeLyser (États-Unis d'Amérique) de l'Academy for Software Engineering and Girls Who Code; et Luna Ruiz, étudiante à l'Academy for Software Engineering. Saniye Gülser Corat, Directrice de la Division pour l'égalité des genres de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), a tenu le rôle de commentatrice et fait la synthèse des principaux points abordés au cours de l'échange, qui s'est appuyé sur un document de travail. Des représentants de 20 États Membres, de l'Union européenne et d'une organisation non gouvernementale ont pris part à l'échange de vues.

5. Les participants ont noté que des progrès notables avaient été faits vers la parité des sexes dans l'enseignement primaire et secondaire en matière d'inscription et de maintien à l'école. On le devait au fait que plusieurs pays avaient institué la scolarité universelle et obligatoire et avaient investi dans les infrastructures, par exemple en installant des toilettes réservées aux filles et en améliorant la sûreté et la sécurité. Toutefois, nombre de filles continuaient d'abandonner l'école secondaire sous l'influence de facteurs tels que le mariage précoce, la grossesse et la charge de dispenser des soins non rémunérés. Dans son édition 2012, le *Rapport mondial de suivi de l'éducation pour tous*, indiquait que la moitié des enfants du monde hors du système scolaire vivaient en Afrique subsaharienne et que, si la tendance persistait, la parité des sexes en matière d'éducation ne serait complètement réalisée qu'en 2089.

6. Alors que les possibilités d'accès des femmes et des filles à l'éducation avaient augmenté, la question aussi importante de sa qualité n'avait bénéficié ni de l'attention ni des ressources correspondantes, et les progrès dans ce domaine demeuraient faibles. Les participants ont donc préconisé de mieux répartir les investissements en affectant des ressources tant pour l'accès à l'éducation que pour sa qualité. Celle-ci pourrait être améliorée en diversifiant mieux les équipes pédagogiques quant au sexe et aux compétences; en créant de meilleures conditions d'étude; et en introduisant des disciplines faisant une plus grande place aux femmes dans les programmes relatifs aux sciences, à la technologie, à l'ingénierie et aux mathématiques. En outre, il fallait améliorer la formation des enseignants et les possibilités d'étude afin de promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et de favoriser un plus fort maintien des filles à l'école.

7. Reconnaissant que l'enseignement dans son ensemble se heurtait à des problèmes persistants, notamment pour les femmes et les filles, les participants ont admis que ces problèmes étaient encore plus ardues dans les domaines qui touchaient aux sciences, à la technologie, à l'ingénierie et aux mathématiques. Des stéréotypes sexistes et des normes et attitudes culturelles encourageaient à croire que ces domaines étaient réservés aux hommes et aux garçons et que les femmes et les filles n'étaient pas aptes à s'y engager. Ces stéréotypes étaient entretenus par les enseignants, les familles, la communauté, la société et les médias. Face à ces perceptions dominantes, un nombre croissant d'initiatives avaient été menées à bien, comme des campagnes médiatiques et de sensibilisation sur l'aptitude des femmes à construire, à innover et à résoudre les problèmes au lieu de n'être que des utilisatrices passives de la technologie.

8. Les participants ont mis en avant la fracture numérique qui séparait les pays développés et les pays en développement, ainsi que les femmes et les hommes, en soulignant le potentiel des technologies de l'information et des communications (TIC) pour l'accès des femmes et des filles aux connaissances (en particulier celles qui vivaient dans des zones rurales isolées). Ces technologies pouvaient augmenter les possibilités de participer à la vie publique et d'accéder à l'éducation et à l'information en vue de renforcer les capacités. Les outils numériques étaient susceptibles de favoriser l'esprit d'entreprise, notamment en permettant de gérer une entreprise de chez soi. Les participants ont souligné que la capacité des femmes d'accéder à la technologie et à des ressources productives semblables était essentielle au développement. Ils ont partagé des informations sur des expériences qui avaient initié des femmes et des filles à l'informatique et amélioré leur aptitude aux TIC. D'autres bonnes pratiques consistaient à équiper les écoles publiques en TIC et à apprendre aux enseignants à bien utiliser la technologie dans le cadre de leurs méthodes et programmes pédagogiques.

9. La discrimination fondée sur le sexe dans l'enseignement des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques, et dans la sphère professionnelle, avait des effets directs sur les choix de carrière des femmes qui, de ce fait, avaient tendance à opter pour des professions de santé, d'aide et de services sociaux divers plutôt que de s'orienter vers l'ingénierie, les sciences physiques, l'informatique ou l'industrie. Or, les secteurs touchant aux sciences, à la technologie, à l'ingénierie et aux mathématiques étaient en plein essor et se distinguaient par des offres d'emploi en augmentation rapide, des salaires plus élevés et davantage de possibilités de mobilité économique et sociale. Il fallait donc encourager les femmes à opter pour des études scientifiques et technologiques afin de leur donner accès à ces secteurs et à ces professions.

10. Pour ce faire, il fallait des changements majeurs de structure et d'orientation allant bien au-delà de la seule augmentation du nombre de femmes et de filles participant à la science et à la technologie. Les institutions et cultures en cause ainsi que le rôle décisionnel que les femmes y jouaient devaient être examinés et interpellés. Les participants ont recommandé de prendre des mesures pour évaluer les établissements d'enseignement quant à leur gestion, leur financement, leurs méthodes d'appréciation des compétences, et leurs stratégies de recrutement, de maintien et de promotion des enseignantes et des cadres féminins. Ils ont partagé les bonnes pratiques permettant d'obtenir le concours de différentes parties prenantes appartenant au monde universitaire, aux secteurs public et privé et aux organisations non gouvernementales afin de créer un contexte éducatif propre à satisfaire les

besoins de la société au sens large, s'agissant notamment des composantes et connaissances locales et de l'apprentissage à l'échelle locale ou communautaire. Il a été question d'actions visant à mieux comprendre et expliquer l'expérience scolaire des femmes et des filles, en particulier en rendant compte de ce qu'elles faisaient pour aider leurs communautés par la science et la technologie face aux problèmes quotidiens. Ces efforts avaient servi à attirer les femmes et les filles vers les domaines liés à la science, à la technologie, à l'ingénierie et aux mathématiques.

11. Afin de réformer l'enseignement de la science, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques, il fallait s'axer sur les contenus et les méthodes pédagogiques et lier ces disciplines à d'autres telles que les lettres, le droit, le commerce et les sciences sociales. Ce faisant, il serait possible d'intéresser les femmes et les filles à la science et à la technologie, et de mieux satisfaire leurs besoins spécifiques. On s'était ainsi efforcé d'accroître le nombre d'études scientifiques axées sur les questions de l'égalité des sexes.

12. Les participants ont évoqué des initiatives concrètes qui pouvaient être reproduites et amplifiées pour améliorer l'accès et la participation des femmes et des filles à la science, à la technologie, à l'ingénierie et aux mathématiques. Elles avaient consisté, pour démythifier les stéréotypes sexistes, à citer des exemples de femmes ayant étudié ou travaillant dans ces domaines; à créer des bourses pour les filles désireuses de les étudier; à mettre en place des programmes d'études et des colonies de vacances axés sur la science et la technologie et réservés aux filles; à constituer des réseaux de soutien et des dispositifs de parrainage servant à créer un environnement porteur et propice à la participation des femmes et des filles à la science et à la technologie; et à renforcer la contribution et le dialogue des enseignants, des parents et des autres membres de la famille. En outre, une action ciblée avait été engagée pour inciter les femmes à s'engager dans des carrières scientifiques, et en particulier dans la recherche universitaire.

13. L'accès et la participation des femmes et des filles à l'enseignement de la science, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques ont été jugés importants pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, d'autant plus qu'on savait que l'éducation donnait accès à d'autres possibilités et avantages dans l'économie, la communauté et la société. Afin de faire mieux connaître cette question et d'appuyer les mesures prises par les pays pour donner aux femmes et aux filles l'accès à l'éducation scientifique, il fallait produire des données complètes, comparables et ventilées par sexe, tout au long de la chaîne logistique de la science, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques – allant des activités éducatives et formatives aux professions et aux responsabilités exercées dans ces domaines. Ainsi, il serait plus facile de suivre les progrès accomplis et d'évaluer l'efficacité des diverses initiatives censées être porteuses de changement pour les femmes et les filles.

14. Les participants ont demandé que les mesures et initiatives visant à renforcer l'accès et la participation des femmes et des filles à l'enseignement de la science, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques soient mondialement recensées. Ces informations feraient mieux comprendre les questions à aborder dans le programme de développement pour l'après-2015.